



Acte n° 2024C220

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 28
Pouvoirs : 11
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/11/2024

Le 18 Novembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Carjat, chemin de Chassinal à Fareins (01480).

Présents : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Nadia GUYON, Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Michelle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir à Sylvie PERMEZEL), Gabriel AUMONIER (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Fabien BIHLER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Gérard PORRETTI), Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH (Pouvoir à Nathalie TISSERAND), Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Ingrid BESSON), Richard PACCAUD (Pouvoir à Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir à Emilie BERTHOLON), Bernard REY, Frédéric VALLOS (Pouvoir à Marc PECHOUX), France-Line VINCENT (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

Secrétaire de séance : Emilie BERTHOLON.

OBJET : ECONOMIE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Vente de terrain à la société DUQUEINE

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président en charge de l'Economie et de la Culture, informe le Conseil que la Communauté de communes Dombes Saône Vallée a autorisé par délibération en date du 19 septembre 2024 (N°2024C178) la vente du lot 30 du Technoparc Saône Vallée Civrieux à la société Duqueine afin de lui permettre de regrouper sur le Technoparc ses deux sites de Massieux et Civrieux et de faire également une extension de ses locaux compte tenu de la reprise de son activité.

Cette délibération prévoyait la vente du lot 30 d'une superficie de 23 631 m² au prix de 80 € HT / m² (1 890 480 € HT). Ce lot comprenait en plus du foncier une petite voirie d'accès à son lot par l'Ouest d'une surface de 685 m² environ. Cependant l'entreprise Duqueine a fait savoir qu'elle n'était pas intéressée par cette petite voie d'accès, ce qui amène à modifier la superficie du lot avec désormais une superficie de 22 946 m². Le prix au m² restant le même, le montant de la vente s'élève désormais à 1 835 680 € HT.

L'avis des domaines a été rendu le 25 juin 2024 et indique un prix de vente à 50 € / m² avec une marge d'appréciation de +/- 10 %.

Vu l'avis Favorable du Bureau réuni le 07/11/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ABROGER** la délibération N° 2024C178 en date du 19 septembre 2024 compte tenu de la modification de la superficie à vendre pour le lot N°30 du Technoparc Saône Vallée ;
- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 30 d'une superficie de 22 946 m² environ, situé sur la tranche 1 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société DUQUEINE, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 80 € HT / m², soit un montant total de 1 835 680 HT ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au Budget d'Aménagement des Zones d'Activités 2024 et suivants.

A Fareins, le 18/11/2024

La Secrétaire de Séance,
Emilie BERTHOLON



Affichage sous format électronique : 27/11/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

